



Assemblée générale

Distr. générale
29 mars 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Cinquième commission

Point 121 de l'ordre du jour

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001

Fonds de réserve : état récapitulatif des incidences sur le budget-programme et des prévisions révisées

Rapport du Secrétaire général

1. Le présent rapport contient l'état récapitulatif des incidences sur le budget-programme et des prévisions révisées, établi conformément aux dispositions relatives au fonds de réserve figurant dans l'annexe à la résolution 42 »211 du 21 décembre 1987. Cet état se monte à **2 737 300** dollars, comme indiqué en annexe au présent rapport. Les montants portés sous chaque rubrique correspondent à ceux qui ont été recommandés par la Cinquième Commission lorsqu'elle a examiné séparément les différents états et projets de prévisions révisées.

2. Le montant de **2 737 300** dollars est inférieur au solde disponible. En application du paragraphe 5 de l'annexe à la résolution 42/211, la Cinquième Commission peut donc recommander à l'Assemblée générale d'ouvrir les crédits demandés aux chapitres correspondants du budget-programme comme suit :

<i>Chapitre</i>	<i>Milliers de dollars des États-Unis</i>
1 Politique, direction et coordination d'ensemble	401,4
4 Désarmement	384,6
8 Affaires juridiques.	105,2
11A Commerce et développement	703,3
18 Développement économique de l'Europe	149,8
22 Droits de l'homme.	538,0
26 Information.	398,5
32 Contributions du personnel.	56,5
Total	2 737,3

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

3. Si la Commission prend une décision dans ce sens, elle devra également inviter l'Assemblée générale à noter que le solde du fonds de réserve sera ramené à **1 762 700** dollars.

Annexe

Fonds de réserve : état consolidé des incidences sur le budget-programme et des prévisions révisées

<i>Chapitre</i>	<i>Séance de la Cin- quième Commission</i>	<i>Milliers de dollars des États-Unis</i>
Incidences administratives et financières des propositions figurant dans le rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (A/C.5/54/22)	37e, 50e	401,4
Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de fond de 1999 (A/54/443 et Add.1)	39e, 40e, 50e	590,1
Désarmement général et complet : armes légères (A/C.5/54/31 et Add.1)	41e, 44e	809,6
Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante et unième session (A/C.5/54/35)	41e,44e	105,2
Utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination (A/C.5/54/36)	50e	184,6
Mise en oeuvre du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés (A/C.5/54/43)	50e	646,4
Total		2 737,3